

Synthèse du questionnaire aux candidat-e-s aux Conseil d'Etat et Grand Conseil genevois

Prénom et nom	Parti politique	Question : Vous semblerait-il important de développer la prévention du suicide des jeunes au niveau cantonal, si oui comment?
Serge Dal Busco	PDC	Oui.
Béatrice Hirsch	PDC	Oui. Sensibilisation des jeunes au mal-être et à la dépression dans le cadre scolaire, témoignage de jeunes touchés par ce problème (ayant fait une tentative, un proche décédé de suicide, bénévoles de STOP SUICIDE).
Delphine Bachmann	PDC	Oui, briser les tabous notamment à l'école, aborder le sujet et travailler l'aspect préventif.
Alia Chaker-Mangeat	PDC	Oui par l'information. Beaucoup de suicides pourraient être évités si les jeunes sont entourés suffisamment tôt. Par ailleurs les proches se trouvent souvent démunis face à des tentatives de suicides et il est nécessaire que ces derniers soient accompagnés et guidés par rapport au comportement adéquat qu'ils doivent adopter.
Sébastien Desfayes	PDC	Oui, il est du devoir du Canton de protéger les jeunes par des campagnes de sensibilisation dans les écoles et par l'aide accordée aux infrastructures privées et publiques dont l'objet est la prévention du suicide.
Jean-Luc Forni	PDC	Dans le cadre du plan cantonal de prévention et de promotion de la santé. La prévention de la dépression et du suicide chez les jeunes est une des trois priorités.
Xavier Magnin	PDC	Information chez les 14-20 ans par des actions qui vont à leur rencontre.
Philippe Massonnet	PDC	Oui, en développant l'écoute déjà à l'école et surtout en offrant aux jeunes un moyen de s'exprimer plus facilement? Par ex.: permettre un premier contact par mail ou sms et ensuite essayer de lier le dialogue.
Thomas Putallaz	PDC	Oui.
Lionel Ricou	PDC	Oui.
Stéphanie Riehle	PDC	Oui. Le suicide chez les jeunes indique une forme de malaise social sur lequel il faut agir. Tout d'abord auprès des parents qui souvent ne savent pas comment aborder leur ados. Permettre aux jeunes de parler à des « grands frères ». Etablir un dialogue avec eux sur tout ce qui les touche, sexualité, amour, drogues, consommation : sans interdits ni moral, juste en parler.



Raoul Rodriguez	PDC	Oui, mais de manière coordonnée, d'en parler au jeune c'est important dans le cadre de l'école. Voir un programme où des jeunes parlent aux jeunes avec leur vocabulaire
Alexandra Rys	PDC	Oui, parce que les jeunes sont moins bien équipés que les adultes pour faire face à leurs problèmes. Comment: en favorisant l'accès d'associations comme la vôtre au milieu scolaire pour (a) donner de l'information dépassionnée et factuelle et (b) indiquer où trouver de l'aide pour soi ou d'autres en cas de besoin.
Sophie Tochon	PDC	Oui, très certainement. Cela passe pas les programmes d'éducation qui pourraient être plus à l' « écoute » des jeunes et de leur mal être. Il faudrait orienter l'école vers des projets créatifs et collectifs dès jeune âge pour que chacun apprenne à donner du sens à sa vie et s'habitue à collaborer au sein d'une équipe et à s'ouvrir aux autres.
Dinh Manh Uong	PDC	Oui, parce que c'est le canton qui est le responsable de la politique de la formation et des jeunes et c'est bien par le biais du système éducatif que les mesures de prévention peuvent être mises en place.
Alia Chaker Mangeat	PDC	Oui par l'information. Beaucoup de suicides pourraient être évités si les jeunes sont entourés suffisamment tôt. Par ailleurs les proches se trouvent souvent démunis face à des tentatives de suicides et il est nécessaire que ces derniers soient accompagnés et guidés par rapport au comportement adéquat qu'ils doivent adopter.
Anne Emery-Torracinta	PS	Tant la Constitution fédérale que la Constitution genevoise contiennent des articles dont une politique de prévention du suicide pourrait s'inspirer (même si aucun des deux textes ne mentionne explicitement le suicide). Toutefois, comme la prévention passe par les lieux fréquentés par les jeunes, donc notamment les écoles et hautes écoles, les cantons ont de fait un rôle clef à jouer. Il me semble important de développer les campagnes de prévention, notamment au sein des écoles et des lieux fréquentés par les jeunes.
Sandrine Salerno	PS	La responsabilité devrait être double : cantonale car les cantons sont responsables de la politique de santé. Le suicide est une affaire de santé publique puisque dans 90% des cas, il est lié à des troubles psychiques. Toutefois, la Confédération, en charge des questions de prévention, devrait également s'en occuper comme elle peut le faire dans le cadre des campagnes de prévention du VIH ou de l'alcool.



Lydia Schneider Hausser	PS	En terme de dispositif, le niveau cantonal me semble le plus adéquat car il touche également de manière transversale à l'école, la formation et la santé. Il faut que les lieux de traitement, de prévention soient accessibles, donc municipaux et cantonaux. en terme de campagne de prévention, la répartition se situe là plutôt entre le fédéral et le cantonal, ceci en lien avec les moyens financiers à disposition.
Nicole Valiquer Grecuccio	PS	Oui très important. En travaillant avec les associations actives sur le terrain, pour renforcer une politique de prévention notamment
Isabelle Brunier	PS	Parce que le niveau fédéral édicte les règles générales mais c'est aux cantons de les appliquer localement, dans les structures les plus adéquates.
Antoine Droin	PS	Oui, prévention, et appui relais auprès des acteurs de la société civile actifs dans le domaine en partenariat avec l'Etat avec des liens particuliers en matière d'information pour les familles / parents.
Salima Moyard	PS	Prévention dans les écoles et les milieux de formation. Information large nécessaire. La postvention est essentielle dans un groupe touché (par exemple dans une école, un club, une bande d'amis). Il faut éviter « la contagion » par effet d'imitation.
Cyril Mizrahi	PS	Oui, parce que le canton a les moyens d'agir dans ce domaine efficacement et de réduire la mortalité des jeunes, en leur évitant une « décision » irréversible dans une période de désespoir. Par exemple, le canton peut sensibiliser les jeunes dans les écoles, faire de l'information et faire de la « postvention ».
Christian Frey	PS	Oui en créant et développant des lieux d'écoute et de conseil à titre d'exemple: - intervention ciblée du service santé de la jeunesse à l'école primaire; - intervention des psychologues au cycle d'orientation et dans l'enseignement post-obligatoire etc. En plus, il s'agit de renforcer des structures privées comme le BCAS qui gère la réponse téléphonique pour les appels au secours d'enfants ainsi que le BICEPS qui s'adresse plutôt aux adolescents.
Guylaine Antille-Dubois	PS	La connaissance du terrain, des réalités locales, des populations en présences et de la sociologie du lieu doivent permettre de favoriser des campagnes adaptées et compréhensives pour les jeunes qu'elles cherchent à sensibiliser. Ainsi parler du suicide dans un canton agricole avec une forte tradition religieuse ne peut certainement pas employer les mêmes mots que dans un canton ville et à forte population internationale comme Genève.
Samira Allisson	PS	Plus d'actions à l'école, centre de loisirs, associations de jeunes, etc. et aide aux familles.



Andrés Revuelta	PS	Oui, il faut pallier les problèmes liés à une société de compétition et individualiste, et prévenir les problèmes en développant les activités sociales des jeunes et en formant les adultes en relation avec eux sur les signes annonciateurs possibles.
Régis de Battista	PS	Oui par l'information à l'école, cinéma, disco, etc.
Christophe Dunner	Les Verts	Oui. En favorisant l'accès aux associations aux établissements scolaires
Alfonso Gomez	Les Verts	Absolument il est insupportable de laisser les jeunes dans le désespoir et sans espoir pour le futur.
Guillaume Käser	Les Verts	Oui, à l'école
Uzma Khamis Vannini	Les Verts	Car il est indispensable de faire connaître les lieux d'écoute et d'échange sans que le jeune soit stigmatisé et afin de repérer les comportements suicidaires qui ne sont pas toujours perçus par tel par le jeune
Jean-Michel Bugnion	Les Verts	Oui, car la prévention est essentielle en regard de l'ampleur du problème de santé publique. le meilleur moyen est d'après moi, d'une part l'organisation de rencontres d'information-échange de proximité entre professionnels et jeunes, et d'autre part, le suivi individuel dans les écoles et les formations du post-obligatoire (où il faudrait augmenter les ressources humaines) par l'équipe médico-psycho-sociale.
Mariela Gautrot	Vert'Libéraux	Oui parce que après avoir constaté que ce problème de santé publique touche particulièrement les jeunes, l'Etat doit développer une politique dans le domaine de la santé basé sur la prévention adressé aux jeunes. Ceci en collaborant avec les institutions existantes qui luttent contre ce problème dans la société genevoise. La prévention à travers l'école peut être une façon d'éviter ces drames. Pour cela il est nécessaire d'octroyer un budget important pour élaborer les programmes de préventions.
Didier Bonny	Parti Pirate Genève	Dans ce cas précis, la lutte contre l'homophobie est le meilleur moyen de lutter contre le suicide. Il y a aussi un travail d'information à poursuivre, il existe déjà, et à intensifier pour faire connaître les associations comme la vôtre, les lignes d'écoute ou encore les associations comme Totem pour les jeunes homosexuel-le-s, par exemple.
Gian-Thierry Sparacino	Ensemble à Gauche	Oui, par information à l'école. Par une meilleure écoute des jeunes. Le développement d'une école moins élitiste, moins compétitive ;l'ostracisme est assassin lors de l'enfance et de l'adolescence. Et par des services publics étendus et de qualité. Par le développement d'une société moins cruelle, moins avide et plus humaniste !

